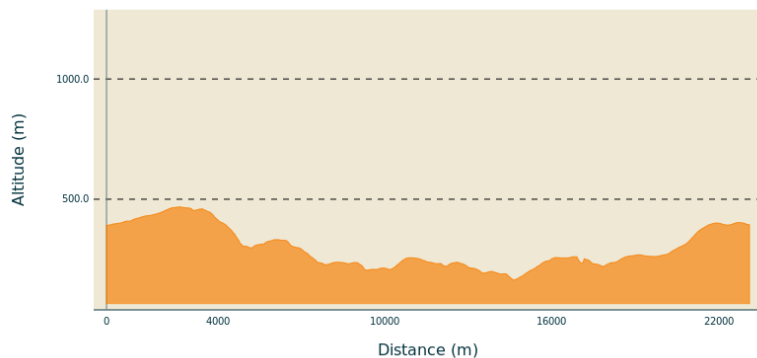


Parcours VTT FFC n°33 - ROUGE - Balcons de la Sûre, Les Assions

Pays Beaume Drobie

Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 23.1 km

Dénivelé positif : 538 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

Arrivée : Salle des fêtes de La Blache, Payzac

Balisage : 🚴 VTT Circuit local

Communes : 1. PAYZAC 2. FAUGERES 3. CHAMBONAS 4. LES ASSIONS

Suivre le balisage VTT FFC 🚴 n°33 rouge

Depuis la place de la Blache, traverser la route D207 en direction du centre village de Payzac. Tourner rapidement à gauche sur le chemin entre les murets. Une petite marche abrupte sur votre gauche vous permet de rejoindre la route D207.

1. Bifurquer sur une piste démarquant par une côte caillouteuse de 100 mètres qui s'adoucit jusqu'à la jonction avec la route.
2. Descendre sur Pas à Brès par un monotrace pentu et jalonné de petites marches. Faire une pause à l'église Saint Hyppolite de Brès, connue pour sa construction en grès rouge atypique et passer au moulin à huile situé à côté.
3. Le single comporte un enchaînement de passages pentus avec notamment une dalle en dévers qui peut s'avérer glissante par temps humide.
4. Prendre sur votre gauche une montée caillouteuse avec un bon raidillon sur les 200 premiers mètres.
5. Observer un resserrement, prémices d'un single avec quelques passages engageants qui nécessitent un éventuel repérage à pied. Peu après, faire une pause dans une clairière comprenant de petites bosses et quelques descentes, tout en profitant d'une jolie vue sur le Serre de Barre.
6. Au hameau de Champmajour, contempler les faïsses et les beaux points de vue sur les communes environnantes. Poursuivre sur un single enherbé entre des murets, sans difficultés notoires. La seconde partie est davantage technique, suivie d'un passage à gué et d'une remontée nécessitant un portage de 50 mètres.
7. Au Bosc, choisir entre 2 variantes Est ou Ouest de la colline du Puech. La variante Ouest plus technique vous amène sur un monotrace escarpé qui termine par une belle descente caillouteuse. Faire un détour aux dunes

marneuses où quelques bosses et descentes sont tracées. La variante Est permet de contourner la colline par la petite route des Assions.

8. La remontée à Payzac vous amène jusqu'à la calade pentue sous le hameau des Salles, puis au parking de départ.



! Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos détritrus, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (11 km) suivre la D104 puis la D207. Depuis Les Vans (8 km), aller à Chambonas puis suivre la D250.

Parking conseillé

Salle des fêtes de La Blache, Payzac



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>